



**Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement
tenue le mardi 29 novembre 2016 à 17 h
4555, rue de Verdun**

PRÉSENCES :

Monsieur Jean-François Parenteau, Maire d'arrondissement
Madame la conseillère Manon Gauthier, Conseillère de la ville
Monsieur le conseiller Sterling Downey, Conseiller de la ville
Monsieur le conseiller Luc Gagnon, Conseiller d'arrondissement
Madame la conseillère Marie-Andrée Mauger, Conseillère d'arrondissement
Monsieur le conseiller Pierre L'Heureux, Conseiller d'arrondissement

ABSENCE :

Madame la conseillère Marie-Eve Brunet, Conseillère d'arrondissement

AUTRES PRÉSENCES :

Madame Nicole Ollivier, directrice d'arrondissement par intérim
Madame Caroline Fisette, directrice du bureau d'arrondissement et secrétaire
d'arrondissement

CA16 210344

Adoption de l'ordre du jour.

Il est proposé par la conseillère Manon Gauthier

appuyé par la conseillère Marie-Andrée Mauger

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

D'adopter, tel que soumis, l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil
d'arrondissement du 29 novembre 2016.

10.02

CA16 210344.1

PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Aucune question n'est adressée au conseil.

CA16 210345

**Approuver une dépense de 1 600 \$, non taxable, pour l'achat de 10 billets dans le cadre
du cocktail dînatoire de l'organisme *École de cirque de Verdun* qui aura lieu le
5 décembre 2016. (1164637045)**

Il est proposé par la conseillère Manon Gauthier

appuyé par la conseillère Marie-Andrée Mauger

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

1. D'approuver une dépense de 1 600 \$, non taxable, pour l'achat de 10 billets dans le cadre du cocktail dînatoire de l'organisme *École de cirque de Verdun* qui aura lieu le 5 décembre 2016;
2. D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

30.01 1164637045

CA16 210346

Recommander la dérogation quant à la tarification. Édicter l'ordonnance nécessaire relative à la tenue de l'événement public par la paroisse Ste-Marguerite-Bourgeoys, le 4 décembre 2016. (1164637046)

Il est proposé par la conseillère Manon Gauthier

appuyé par la conseillère Marie-Andrée Mauger

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

1. D'approuver la dérogation quant à la tarification;
2. D'édicter l'ordonnance nécessaire relative à la tenue de l'événement public par la Paroisse Ste-Marguerite-Bourgeoys, le 4 décembre 2016.

En vertu des règlements suivants :

- Règlement sur la propreté, les nuisances et les parcs de l'arrondissement de Verdun (RCA10 210012, article 48);
- Règlement concernant l'occupation du domaine public (1516);
- Règlement sur les tarifs (RCA15 210010) et son annexe C.

40.01 1164637046

Levée de la séance

Il est proposé par le conseiller Sterling Downey

appuyé par le conseiller Luc Gagnon

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

QUE la séance soit levée à 17 h 10.

70.01

JEAN-FRANÇOIS PARENTEAU
MAIRE D'ARRONDISSEMENT

CAROLINE FISETTE
SECRÉTAIRE D'ARRONDISSEMENT